Reprise de bétonnage

Avril 2018

Les reprises de bétonnage sont des discontinuités créées volontairement dans l'ouvrage pour en permettre sa réalisation. Elles constituent des surfaces de faiblesses potentielles si elles sont mal réalisées.

Réaliser une reprise de bétonnage **consiste à bétonner un** béton frais **au contact d'un** béton durci**, afin d'assurer une continuité esthétique ou mécanique entre les deux bétons.**

Les zones de reprise de bétonnage sont déterminées lors de la conception de l'ouvrage et précisées sur les plans d'exécution. Ces zones sont en général prévues, dans la mesure du possible, suivant des plans disposés normalement à la direction des contraintes.

Leur emplacement est prévu par un calepinage pour correspondre à la jonction des éléments constitutifs, et de façon à ne pas créer un joint gênant pour l'aspect du parement du béton.

Les dispositions à mettre en œuvre pour la réalisation des reprises de bétonnage ont pour but d'améliorer l'adhérence entre le béton ancien et le nouveau béton. Elles doivent être définies dans le plan d'assurance qualité mis au point par l'entreprise.

Lors de la réalisation de reprises de bétonnage, **trois recommandations minimales** doivent être impérativement respectées :

- **La surface de reprise doit être propre :** les poussières, la laitance, les produits de cure et les agents de démoulage éventuels doivent être enlevés par soufflage à l'air comprimé et/ou associé à l'action d'eau sous pression
- **La surface de reprise ne doit pas être recouverte d'eau libre.** Toute flaque ou film en surface doivent être éliminés par soufflage à l'air. Les armatures doivent être décapées et positionnées correctement.
- **Les surface de reprise doivent être rugueuses pour faciliter l'adhérence et humidifiées.** L'amélioration de la rugosité de la surface de reprise peut être réalisée par un repiquage mécanique et un sablage énergique. Cette opération doit être suivie d'une attaque à l'eau sous pression, pour éliminer les parties altérées par le repiquage.

Il convient de mettre en œuvre un procédé de cure spécifique au niveau des reprises de bétonnage pour protéger le béton de première phase, en fonction des conditions climatiques et météorologiques au moment de la réalisation.

Nota : le béton de deuxième phase doit être formulé avec un ciment chimiquement compatible avec celui du béton en place.

Auteur

Patrick Guiraud

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr